
Problématiques des centres socio-éducatifs malgaches : cas des centres socio-éducatifs à Antananarivo ville et ses périphéries.

Problems of socio-educational centers in Madagascar: the case of socio-educational centers in the city of Antananarivo and its surroundings.

Problemas dos centros socioeducativos em Madagascar: o caso dos centros socioeducativos da cidade de Antananarivo e arredores.

Isabelle Odette Rafidimalala¹

RESUME

Dans le but de respecter le droit à l'éducation, des centres socio-éducatifs se sont engagés dans des œuvres caritatives dédiés aux enfants vulnérables, non scolarisés ou en situation d'abandon scolaire. Malgré le faible engagement de l'Etat, les implications des ONG, associations et centres sociaux au niveau des systèmes éducatifs leurs permettent à accéder à l'éducation. Cependant, ils ont rencontré beaucoup de difficultés au niveau de la structure, des intervenants et surtout des bénéficiaires.

MOTS CLES : Centre socio-éducatif. École à vocation sociale. Éducation. Éducation inclusive, Abandon scolaire. Œuvres caritatives.

ABSTRACT

In order to respect the right to education, socio-educational centers work mainly for charities for the benefit of vulnerable children, who are essentially out of school or in school dropout. Despite the weak commitment of the state, the implications of NGOs, associations and social centers for education systems allowed disadvantaged children to access to education. However, they encountered a diversity of issues in terms of structure, stakeholders and especially beneficiaries.

¹ Maître de Conférences, Mention Psychologie Sociale et Interculturelle, Faculté des Lettres et Sciences Humaines, FLSH – Université d'Antananarivo, Madagascar. Téléphone + 261 34 36 520 81. E-mail: isafidimalala@yahoo.fr

KEYWORDS: Socio-educational center. School with a social vocation. Education. Inclusive education, school dropout, charitable works.

RESUMO

Para respeitar o direito à educação, os centros socioeducativos trabalham principalmente para instituições de caridade em benefício de crianças em vulnerabilidade social, especialmente as que estão fora da escola ou em abandono escolar. Apesar do fraco compromisso do Estado, as implicações das ONGs, associações e centros sociais para os sistemas de educação permitiram que crianças desfavorecidas tivessem acesso à educação. No entanto, eles encontraram uma diversidade de questões em termos de estrutura, partes interessadas e especialmente beneficiários.

PALAVRAS-CHAVE: Centro socioeducativo. Escola com vocação social. Educação. Educação Inclusiva. Obras de caridade.

INTRODUCTION

Tout enfant a droit à l'éducation sur la base de principe de l'égalité des chances. Cependant, malgré la ratification du droit de l'enfant depuis 1991, l'engagement de Madagascar dans le programme Education Pour Tous en 2003, la mise en œuvre du Plan Intérimaire de l'Education couvrant la période 2013-2015, et même malgré le lancement du Plan Sectoriel pour l'Education en 2017, le taux de scolarisation à Madagascar reste encore énormément faible et le droit à l'éducation reste encore négligé.

Un quart des enfants malgaches de 5 à 17 ans sont obligés de travailler précocement pour aider leurs familles (ILO, IPEC, 2007). Dans les pays qui sont véritablement les plus pauvres, les lacunes de la scolarisation s'étendent à toutes les couches de la population, mais elles se concentrent pour l'essentiel chez les enfants des ménages pauvres et l'accès à l'éducation pour les populations défavorisées, pose de très grandes difficultés (BM, 2004, p. 131). En fait, des associations et ONG œuvrant dans le domaine humanitaire essaient de diminuer le nombre des enfants en difficulté non scolarisés.

Notre attention s'est portée sur les centres socio-éducatifs qui s'engagent à la scolarisation et la rescolarisation des enfants vulnérables. Nombreux ont déjà exposé et

analysé les problèmes de l'éducation à Madagascar. La présente étude veut, en effet, mettre en exergue les problématiques des centres socio-éducatifs malgaches. Dans un premier temps, des précisions méthodologiques seront données. Ensuite, nous présenterons les résultats de notre travail en exposant en premier lieu un bref état des lieux sur l'éducation à Madagascar.

1 MÉTHODOLOGIES

1.1. Echantillonnage

La présente étude repose sur un travail de terrain itératif pendant environ 6 mois mené dans 25 centres socio-éducatifs à Antananarivo ville et ses périphéries en 2017 dont :

- ◆ 06 centres sociaux de jour, accueillant les enfants dans la journée;
- ◆ 03 centres d'accueil de jour et de nuit qui prennent en charge toute la vie des enfants;
- ◆ 12 écoles privées à vocation sociale, confessionnelles ou laïques à faible scolarisation;
- ◆ 02 centres de formation professionnelle qui offrent aux jeunes des apprentissages afin de leur permettre d'acquérir le savoir et les savoir-faire nécessaires à l'exercice d'un métier ou d'une activité professionnelle ;
- ◆ 02 centres spécialisés pour des enfants et jeunes en situation de handicap.

En effet, malgré l'hétérogénéité des échantillons, les résultats obtenus semblent être généralisés à l'échelle des centres socio-éducatifs malgaches.

2. DEMARCHE METHODOLOGIQUE ADOPTEE

La démarche d'étude suivie comprend les étapes suivantes :

2.1 Revue documentaire

Tremblay (1968, p. 28) a insisté sur l'importance de la documentation qui « comble des lacunes et des vides ou vient renforcer des points de vue au moment de l'analyse, elle

peut fournir des opinions contraires et contradictoires sur les problèmes étudiés suggérant ainsi de nouvelles venues d'exploitation de la réalité». C'est dans cette théorie que des études bibliographiques et documentation ont été menées auprès des différentes sources documentaires afin d'obtenir plus d'informations et permettre d'élargir la connaissance du sujet et de comprendre et de décrire les problématiques des centres socio-éducatifs.

2.2. Travail de terrain

Différentes méthodes ont été utilisées pour le recueil des données :

Nous avons eu des entretiens auprès des responsables des centres, des instituteurs et des membres du personnel, des parents d'élèves, des enfants ainsi qu'avec les partenaires techniques et financiers. Il s'agissait, en général d'entretiens oraux itératifs qui consistaient à comprendre leurs différentes visions sur les problématiques des centres sociaux ainsi que leurs causes et conséquences relatives aux enfants dits vulnérables.

Des réunions ponctuelles et des renforcements des capacités des responsables des centres ont permis pour effectuer des enquêtes par *focus group*. Des échanges et partages essentiellement fructueux nous ont permis d'exploiter le vécu collectif (problèmes, opinions, sentiments, etc) ainsi que des aspects plus globaux du sujet. L'objectif vise donc de tirer le plus de compléments d'informations sur ce qu'éprouvent en commun les participants sur la situation étudiée, en ce qui les intéresse et qui les concerne (MUCCHIELLI, 2004).

Selon Chambers (1985, p. 415), l'intérêt de cette méthode de travail réside dans l'obtention d'une grande quantité d'informations. L'observation directe une technique consistant à porter une attention systématique sans jugement, sans interprétation sur un objet (ARBORIO, 2015), s'avère également utile. Cet outil revêt un caractère particulièrement pertinent car il nous permet d'identifier les réalités concrètes, nous aide à comprendre le contexte et à compléter les données recueillies.

2.3. Approche théorique

Dans cette étude, nous avons choisi l'approche systémique – une approche qui n'est pas du tout nouvelle, – puisqu'elle rejoint dans une certaine mesure la théorie de la totalité, mise en forme par Mauss (1968) qui est centrée sur la notion d'interdépendance (BERTRAND, 1993, p. 171). En approche systémique, appréhender un problème efficacement nécessite une analyse approfondie des différents éléments en interaction dans le système.

Cette approche présente comme avantage de permettre à tous ceux qui travaillent dans une situation complexe, et quels que soient les rôles qu'ils y jouent, d'analyser cette complexité, de la décrire, de percevoir, le cas échéant les dysfonctionnements, de prendre en considération les différents niveaux de la réalité sociale ou institutionnelle (BERGER; BRUNSWIC, 1981, p. 9). Nous avons donc accordé une importance à l'interdépendance des éléments contextuels au niveau desquels les centres socio-éducatifs interagissent dont :

- ◆ Le contexte socio- politique malgache caractérisé par l'instabilité politique et les crises récurrentes qui influencent sur les centres socio-éducatifs et leurs acteurs ;
- ◆ Le contexte socio-économique submergé par les difficultés économiques du pays, associées aux problèmes financiers des centres sociaux ainsi que les problèmes familiaux impactent inévitablement sur la scolarisation ;
- ◆ Le contexte socio-organisationnel défini par le fonctionnement des organisations incitant appel à étudier la stratégie des acteurs (M Crozier, 1969) au sein des centres socio-éducatifs ;
- ◆ Le contexte socio-culturel vécu par les centres sociaux qui pourrait avoir une influence sur l'éducation et l'interrelation au sein des centres.

3 RESULTATS

Etat des lieux sur les politiques de l'éducation à Madagascar

3.1 Les droits à l'éducation

L'éducation est un droit fondamental pour tous et Madagascar a ratifié le droit de l'enfant depuis 1991 qui selon le Principe 7 : « L'enfant a droit à une éducation qui doit être gratuite et obligatoire au moins aux niveaux élémentaires ».

Les Articles 22, 23, 24 et 25 de la Constitution de la Quatrième République stipule le Droit à l'instruction et à l'éducation. Selon la Loi 2008-011 du 17 juillet 2008 portant orientation du Système d'Education, d'Enseignement et de Formation à Madagascar, « l'éducation est une priorité nationale absolue et l'enseignement est obligatoire à partir de l'âge de 6 ans».

Les actions de l'UNICEF avec le Ministère de la Population en matière de promotion des droits de l'enfant s'avèrent très importantes. La mise en place des Réseaux de Protection de l'Enfant vise à lutter contre toutes formes de violation des droits de l'enfant. La non-scolarisation des enfants en âge scolarisable fait partie de cette non jouissance des droits de l'enfant.

3.2 Mise en œuvre de l'Education pour Tous

Sur le plan international, l'objectif de **l'Education pour Tous (l'EPT)** est de faire en sorte que tous les enfants, notamment les filles, les enfants en difficultés et ceux appartenant à des minorités ethniques, aient la possibilité d'accéder à un enseignement primaire obligatoire et gratuit de qualité et de suivre jusqu'à son terme (UNESCO, 2000).

Sur le plan national, Madagascar a pris part au programme EPT dès l'année 2003 dont le projet politique global du Gouvernement vise à faire de l'Education l'un des socles fondamentaux du redressement et de son développement durable (UNESCO, 2000)

En 2008, un second plan EPT fut adopté avec l'introduction d'une Seconde Réforme qui consiste à atteindre un Enseignement Primaire Universel de 5 ans et un taux d'achèvement d'un enseignement primaire de 7ans de 65% à l'horizon 2015 (BM, 2010).

3.3 Education inclusive

L'inclusion scolaire, fut mise en place en 2009 au niveau du Ministère de l'Education Nationale suivant le Décret n° 2009-1147 du 25 septembre 2009 fixant la Politique générale de l'éducation inclusive. En effet, elle «consiste à favoriser l'accès à la scolarisation dans le système éducatif formel de tous les enfants à besoins spécifiques pour des raisons de société, pour des raisons socio-économiques, géographiques et culturelles et pour des difficultés d'apprentissage » (AIGLEPIERRE, 2012, p. 27).

3.4. Plan Intérimaire pour l'Éducation (2013– 2015)

Le Plan Intérimaire pour l'Education est structuré autour de trois (03) axes stratégiques qui sont **l'extension des capacités d'accueil et de la rétention scolaire, l'amélioration de la qualité de l'enseignement et le renforcement institutionnel**. Ses objectifs consistent à maintenir l'accès des enfants malgaches à l'éducation primaire et à éviter l'augmentation du nombre d'enfants déscolarisés.

En conséquence, on peut dire que beaucoup d'initiatives ont été engagées ou sont en train d'être réalisées et validées. Cependant, suite aux différentes crises politiques qui se sont succédées à Madagascar, la conjoncture socio-économique est loin d'être rétablie. Et force est de constater une dégradation préoccupante du secteur social, en particulier le secteur éducatif. Le taux de scolarisation est passé de 83% en 2005 à 73,4% en 2013 et de 70% en 2014.

D'après l'Examen National de l'EPT en 2015, le taux moyen d'abandon scolaire au niveau national est de 15%. Madagascar n'alloue qu'une faible part de son PIB à l'éducation dont 3,1 % en moyenne sur la période 2000–2012 (PASEC, 2017).

Compte tenu de ces problèmes, l'Etat n'arrive plus à gérer seul la situation. Les implications des ONG et associations permettent aux enfants défavorisés d'accéder à l'éducation. La Loi 95-030 du 14 Août 1997, suivi du Décret 98-711 du 02 septembre 1998 leur a permis d'œuvrer dans le domaine humanitaire en aidant et accompagnant des personnes en difficultés. Le Ministère de la Population enregistre 96 centres sociaux agréés à Madagascar dont 55 dans la Région d'Analamanga². Les enfants non scolarisés, en particulier les plus vulnérables et les plus marginalisés par les systèmes éducatifs demeurent leurs priorités majeures.

A Les implications des centres sociaux au niveau des systèmes éducatifs

Ces Centres socio-éducatifs ont été créés à l'initiative des particuliers, des communautés religieuses, d'associations et d'ONG nationales ou étrangères. En effet, ils pourraient évoluer sous les statuts juridiques suivants :

- ◆ Association à but non lucratif, régie par l'ordonnance 60 133 du 03 octobre 1960 ;
- ◆ ONG humanitaire nationale, régie par la loi 96 030 du 14 Août 1997, légalement déclarée et agréée, à but non lucratif, à vocation humanitaire, exerçant de façon professionnelle et permanente des activités à caractère caritatif ;
- ◆ ONG Internationale à vocation humanitaire et sociale disposant d'un accord de siège à Madagascar ;
- ◆ Ecole privée à vocation sociale ayant une autorisation d'ouverture délivrée par le Ministère de l'Education Nationale.

Ils se localisent généralement dans les milieux défavorisés et peuplés d'Antananarivo et leurs principales activités concernent surtout l'appui à la scolarisation des enfants vulnérables. Certains offrent également des emplois aux parents dans le but d'améliorer l'autonomie de famille.

² Une des 22 Régions de Madagascar.

Par ailleurs, ils réalisent aussi des accompagnements familiaux par le biais de l'école des parents en collaboration avec la direction de l'Office de l'Education de Masse et du Civisme du MEN car d'après les formateurs, 80% des échecs scolaires viennent de problèmes de leurs parents.

Notons ainsi les spécificités de leurs interventions : Etant organisme œuvrant pour l'action humanitaire et sociale ; des bénévoles, des professionnels, des religieux et des individus s'impliquent dans des actions socio-éducatives des mineurs vulnérables improvisées avec de faibles ressources et de modestes subventions mais à l'égard d'une bonne volonté et conviction personnelle pour leurs interventions. Le respect de la dignité et la moralité étant leurs principales préoccupations.

1 Les bénéficiaires

Leurs bénéficiaires sont principalement les enfants vulnérables dont :

- ◆ Les enfants issus des familles à faibles revenus, des familles en situation de rue, des familles nombreuses et des familles monoparentales. L'instabilité du revenu de leurs parents ne leur permet pas d'assumer les frais liés à la scolarisation.

D'après les entretiens effectués, ils consacrent 50% de leurs revenus à la dépense pour la nourriture et des besoins quotidiens. La part allouée aux dépenses de logement représente 25%. Seulement les restes sont accordés à l'éducation et aux habillements.

- ◆ Les enfants abandonnés, les enfants orphelins, les enfants en situation de rue et les enfants et jeunes en situation de handicap...

En somme, ces enfants se trouvent tous dans une situation difficile et vivent dans de multiples conditions de précarité.

2 Stratégies d'intervention

Les centres sociaux ont leurs stratégies d'intervention pour mettre en place des services adaptés aux enfants. Les activités comprennent de manière générale des activités

éducatives et pédagogiques, suivi d'appuis scolaires et de formation professionnelle.

Notons que 15% de ces centres ne prennent pas en charge la scolarisation au sein du Centre. Ils envoient les enfants dans des écoles environnantes et assurent leurs frais de scolarité, fournitures scolaires, nourriture, habillement, santé et suivi scolaire.

15% d'entre eux ne prennent en charge ni la scolarisation ni l'hébergement au sein du Centre. Ils reçoivent seulement les enfants des écoles environnantes à midi et s'occupent de leurs repas gratuitement ou avec une faible participation (ariary 100 à ariary 500 par enfant³). Certains assurent leurs fournitures scolaires ainsi que leurs frais de scolarité...

Les 70% assurent la scolarité au sein même du Centre. Ce sont les cas des écoles à vocation sociale. Des frais de scolarité symbolique mensuelle de ariary 800 à ariary 7000 sont payés par les parents. Pour renforcer la motivation des enfants à venir à l'école et les garder concentrés pour l'enseignement, une cantine scolaire est assurée par le Centre, soit avec une faible participation des bénéficiaires, soit totalement gratuite.

Certains centres se préoccupent également de la recherche des organismes de parrainages pour aider la scolarisation des enfants.

3 Pourquoi recourir aux Centres Socio-éducatifs ?

Selon les explications fournies par les parents, les conditions d'entrée dans les écoles publiques les obligent à recourir aux Centres sociaux qui sont plus publics et accessibles que ceux des secteurs publics.

D'abord, la capacité d'accueil des écoles publiques reste encore limitée. Et même si l'Etat prône une politique de gratuité de l'éducation primaire, il existe des frais informels qui incombent aux familles (Aide et Action, 2010). Les parents sont obligés de payer la rémunération complémentaire des enseignants non fonctionnaires. En réalité, l'entrée à l'école publique est conditionnée par le paiement d'un droit d'inscription qui varie de Ariary

³ Un euro vaut environ ariary 4000.

20 000 à Ariary 40 000 à la banque. D'un côté, ce montant paraît être pesant pour une famille en difficulté avec au moins deux enfants à charges et d'un autre côté, la procédure d'aller à la banque les frustre.

Ensuite, l'entrée au Collège d'Enseignement Général, CEG (est limitée et conditionnée par l'obtention du Certificat d'Etude Primaire Élémentaire, CEPE) et la réussite au concours d'entrée en 6^{ème}. Si l'enfant n'a que le CEPE, il devra s'inscrire dans des écoles privées pour pouvoir continuer ses études, ou arrêter sa scolarisation à défaut de moyens financiers des parents et il risque ainsi d'être exposé au travail précoce, au vagabondage, à la grossesse précoce, et à la délinquance....

De surcroit, la possession d'un acte de naissance est par ailleurs une condition sine qua non pour l'entrée à l'école. Mais à défaut de cet acte, les centres sociaux reçoivent toujours les enfants tout en appuyant les parents pour la régularisation de leurs papiers administratifs afin de permettre la scolarisation de leurs enfants. En conséquence, 50 actes de naissance ont été régularisés avec l'appui de ces centres sociaux en 2017.

Pour les parents, l'allègement de leurs charges par la dotation de cantines scolaires, la fourniture de kits scolaires, les faibles frais de scolarité les encouragent à scolariser leurs enfants. Par ailleurs, l'occupation de leurs enfants pendant la journée leur permet également de se concentrer au travail quotidien.

Etant dernier recours pour les enfants vulnérables, les centres socio-éducatifs rencontrent plusieurs problèmes.

B Problèmes des Centres Socio-éducatifs

1 Structure informelle

Notons que sur le plan administratif, les centres sociaux pourraient avoir le statut d'ONG ou d'Association ou d'école privée.

Or, dans la réalité, 12% d'entre eux restent encore informels. Selon les entretiens

auprès des responsables, les procédures pour la régularisation de leur situation semblent être compliquées et assez lourdes. Être formel et agréé au niveau des Ministères implique être aussi en règle vis-à-vis de la fiscalité et de la CNAPS, obligations qui sont encore pesantes pour eux. Ils déplorent en conséquence la politique sociale de l'Etat qui ne considère pas l'intervention des secteurs privés. Malgré leur motivation et engagement en faveur des enfants, il n'y a même pas d'exonérations des impôts ni pour le foncier ni pour les infrastructures, et même la déduction d'impôts pour leurs donateurs locaux.

Concernant la couverture sociale, la CNAPS ne propose jusqu'à maintenant aucun régime particulier de cotisation pour les centres sociaux. Ce qui les décourage à l'affiliation au niveau de la CNAPS, les salaires de leurs employés généralement inférieurs au salaire minimum d'embauche ne leur permettent pas de s'y intégrer.

2 Fragilité des interventions

Seulement 16% de ces centres ont des donateurs stables à l'étranger. Ils dépendent en conséquence des aides de ces donateurs.

La plupart d'entre eux font fonctionner les centres avec des fonds propres, des participations symboliques des parents et des dons ponctuels. Cependant, ces situations fragilisent leur intervention auprès des enfants vulnérables.

Toutefois, il n'est pas rare que des centres sociaux, dans une perspective de pérenniser leurs activités, effectuent des petites activités génératrices de revenu (artisanat, petit commerce, petit élevage, etc.)

Pour les centres dépendant d'un financement venant de l'extérieur, la relation avec leurs partenaires financiers est souvent basée sur le «paternalisme». Ainsi, les initiatives personnelles des responsables du centre ne sont jamais encouragées. Toutes décisions viennent toujours des financeurs.

3 Infrastructure non adéquate aux normes

Malgré l'aide de la part des partenaires techniques et financiers nationaux et étrangers, ainsi que l'exigence des conditions d'octroi d'agrément pour les centres sociaux à vocation sociale, le problème d'infrastructure reste toujours permanent et l'environnement scolaire reste encore non adéquat aux normes (manque de salle de classe, salles de classe très exigües et mal aérées, tables-bancs très serrées, etc.). Situés à la périphérie d'Antananarivo ville, 8 % des centres sont encore privés d'électricité et des matériels informatiques.

- 8% de nos échantillons ne possèdent pas encore leurs propres locaux pour leurs activités et doivent ainsi procéder à la location mensuelle. Ce qui alourdit leurs dépenses mensuelles.
- 90% de ces Centres sont peu connus malgré les nombreuses années d'existence : le manque de stratégie de communication et l'inexistence d'un Site web, en sont les causes.

C Problèmes des personnels

1 Intervention non professionnelle

Face à l'insuffisance de ressources et au manque de budget cités ci-dessus, 80% des Centres ont inévitablement recours massif à des instituteurs moins qualifiés, sans formation spécifique et faiblement encadrés. 25% de leurs enseignants seulement sont titulaires d'un diplôme pédagogique requis pour l'enseignement primaire. L'exigence d'une Autorisation d'Enseigner ne pourrait pas être respectée. En effet, 60% des centres n'arrivent pas à atteindre le Salaire Minimum d'Embauche s'élevant à environ Ar 150 000 (2018)

Les réalités montrent également que trop souvent les personnels des centres sociaux ne se sont pas préparés à leurs fonctions. D'après les entretiens auprès des responsables des centres, 75% des personnels n'ont pas eu ni la formation en travail social et en éducation spécialisée ni la formation en gestion des centres socio-éducatifs. Pour eux, il s'agit seulement

d'activités caritatives ou de bénévolat demandant d'initiatives individuelles ou d'œuvres confessionnelles. La plupart de leurs personnels sont recrutés par pitié (père ou mère de famille en chômage, jeune sans expérience et sans spécialité etc.). En fait, ils pensent que, tout le monde peut faire de l'action sociale.

Des cumuls de plusieurs fonctions ont été également remarqués à cause de cette insuffisance de ressource ou manque de budget. Le responsable du centre ou directeur est à la fois instituteur ou comptable, ou assistant social, etc.

2 Faible encadrement des personnels

L'encadrement et la formation des instituteurs demeurent encore limités. Les écoles privées ne disposent pas encore de dispositifs d'appui des conseillers pédagogiques. Ces derniers restent toujours à l'apanage des écoles publiques.

3 Travail dans l'informel

Quant à la procédure d'embauche, le contrat reste conclu verbalement sans exigence des différents papiers administratifs. Le bref entretien effectué par le responsable met en exergue les différentes tâches à assurer qui pourraient être ajoutées ou modifiées au fil du temps. En effet, la rupture de l'engagement se passera aussi d'une façon assez simple.

De plus, les ressources financières des centres ne leur permettent pas d'assurer des couvertures sociales pour leurs employés.

D Problèmes des bénéficiaires

1. Stéréotypes sur les enfants vulnérables

D'après les entretiens auprès des acteurs sociaux, les enfants vulnérables sont mal vus, voire marginalisés par la communauté scolaire et par la société. On évoque toujours des stéréotypes sur leurs comportements : instabilité émotionnelle, irritabilité, agressivité,

délinquance juvénile et difficulté scolaire, etc. Certains d'entre eux n'ont jamais été scolarisés, ou rencontrent différentes difficultés (carences affectives, psychologiques, retard mental, etc.) Félix Lavaux (2016) constate que le trait commun de ces jeunes en difficulté est d'avoir eu une scolarité marquée par l'échec, mais aussi d'avoir été humiliés à l'école.

2. Influence des centres socio-éducatifs

Certains responsables des Centres sociaux pensent qu'ils disposent d'un droit sur le développement personnel et spirituel de l'enfant. En effet, ils veulent que les enfants suivent la même orientation religieuse du centre.

3. Flou sur l'intérêt à l'enseignement

Les parents ne s'intéressent pas à l'enseignement. En effet, ils sont généralement à faibles revenus. Très souvent, ils vivent en dessous du seuil de la pauvreté. Il existe de nombreux cas de familles monoparentales, de familles où les enfants sont à risque. Ce sont les familles où il y a des problèmes de dépendance (alcool ou drogue), d'abandon de l'enfant, etc. Les parents ne s'intéressent pas à l'éducation de leurs enfants et l'un des problèmes les plus évoqués est la situation économique qui ne leur permet même pas de répondre pleinement aux besoins alimentaires de la famille.

La suspension des cantines scolaires a poussé les enfants à l'abandon scolaire. Certains ne mangent même pas avant d'aller à l'école. En conséquence, beaucoup d'enfants se lancent déjà aux petits boulots pour aider leurs parents à couvrir les dépenses familiales d'où l'augmentation du taux d'absentéisme et d'abandon scolaire.

4. Manque d'accompagnement social

En tant que lieu d'accueil des enfants vulnérables, l'accompagnement social des enfants s'avère inévitablement nécessaire. Les enfants vulnérables vivent dans une situation de précarité. Ils manquent ainsi de repère et de sécurité. Bouquet et Garcette (1998) insiste

que l'accompagnement social vise à aider les personnes en difficulté à résoudre les problèmes générés par des situations d'exclusion, et à établir avec elles une relation d'écoute, de soutien, de conseil et d'entraide, dans une relation de solidarité, de réciprocité et d'engagement de part et d'autre. Or, l'accompagnement social des bénéficiaires reste délaissé à cause de l'insuffisance de personnel qualifié.

5. Détournement des aides et parrainages étrangers

Les enfants bénéficiant d'un parrainage reçoivent des aides ponctuelles (mensuelle ou trimestrielle) auprès des parrains étrangers via les démarches des centres sociaux. Cependant, les parents ont parfois détourné l'aide. Certains d'entre eux produisent des faux documents comme pièces justificatives (fausse facture, faux bulletin de note, etc.). Ils pensent, par ailleurs, leurs droits acquis et osent réclamer auprès des responsables des retards de paiement de parrainage qui ne sont pas de la volonté de ces derniers. Les responsables ont en conséquence du mal à gérer les parrainages qui deviennent sources de conflits entre les parties prenantes.

4 DISCUSSION

En dépit de ces différents problèmes au niveau des centres socio-éducatifs, il a été constaté que d'importants efforts ont été déployés.

Nombreux sont les efforts entrepris par le Gouvernement malgache en faveur de l'Education des enfants vulnérables et des centres socio-éducatifs. Citons entre autres la subvention versée aux enseignants des écoles privées à écolage inférieure ou égale à 800 ariary par mois. Il s'agit d'une subvention destinée en classe à raison de 30 000 ariary par mois pendant neuf mois de scolarité.

Les initiatives et actions des organismes intervenant dans le domaine de l'éducation s'avèrent également très importantes et contribuent en conséquence à soutenir le Ministère de l'Education Nationale. Citons entre autres les organismes de parrainages étrangers, les

différents organismes qui ont offert des infrastructures scolaires en faveur des centres moins favorisés et en sureffectifs, octroyé le paiement des frais de scolarité et des kits scolaires pour les enfants et financé des renforcements de capacité des personnels des centres, etc.

Notons également les potentialités des enfants vulnérables, considérés toujours comme des enfants qui ne possèdent aucune compétence, d'après nos observations et entretiens, nous avons constaté qu'ils ont aussi leurs potentialités. Ils font preuve de débrouillardise et d'ambition. Parmi les meilleurs élèves, quelques-uns assimilent très vite le français et arrivent déjà à discuter avec les visiteurs étrangers. D'autres sont plus doués pour le travail manuel malgré des difficultés à suivre l'enseignement général. Pour les 25 centres, 68% le taux de réussite au CEPE, 41% au Brevet d'Etude du Premier Cycle (BEPC) et 4,2% le taux d'abandon en 2016-2017. En revanche, 61% ont finalisé leur formation professionnelle.

Enfin, les centres ont développé toujours des réponses adaptées, innovantes, exclusives, à des situations rencontrées par leurs bénéficiaires. Ces réponses ne sont pas seulement des services destinés à des bénéficiaires, mais bien des initiatives offertes aux habitants environnants. Voici quelques exemples de ces actions :

- ◆ Lancement des activités génératrices de revenu innovantes (exemple cultures de *ananambo* (Moringa), géranium – filières porteuses) qui peuvent aider les parents d'élèves et ainsi que les populations environnantes à se développer économiquement;⁴
- ◆ Achat des produits agricoles des populations environnantes pour approvisionner la cantine scolaire ;
- ◆ Offre d'emplois aux parents d'élèves dans le but d'améliorer l'autonomie de famille.
- ◆ Ecole des parents.

Malgré les efforts significatifs déployés par le gouvernement malgache en collaboration avec les partenaires étrangers, des facteurs de blocage ont été identifiés.

⁴ L'Ananambo ou Moringa, plante disposant des vertus nutritionnelles et thérapeutiques à exporter sur le marché international. Le géranium, du nom scientifique « *pélagonium* » est une plante pour extraction d'huile essentielle

D'abord, la situation informelle de certains centres sociaux, non enregistrés au niveau du Ministère de la Population et/ ou du Ministère de l'Education Nationale empêche les bailleurs de fonds à leur octroyer des dons et legs et les décourage à y investir. La première preuve du professionnalisme des centres sociaux constitue l'obtention de l'agrément d'ouverture. Vertus

Par ailleurs, selon les normes techniques de création exigées par le Ministère de la Population, les centres d'accueil d'enfants vulnérables doivent disposer d'une équipe multidisciplinaire composée au moins d'un médecin référent, de travailleurs sociaux et éventuellement d'un psychologue. Concernant l'éducation, un enseignant est destiné pour 25 enfants. Mais dans la réalité, vu les problèmes financiers cités ci-dessus, l'intervention auprès des centres socio-éducatifs n'est pas assurée avec professionnalisme. Les instituteurs ne possèdent pas le minimum de diplôme exigé, les éducateurs n'ont suivi aucune formation sur le domaine social notamment sur le soutien et accompagnement des enfants vulnérables. Pour eux, le caritatif n'a ni besoin d'études, ni de formation, il suffit tout simplement d'avoir une bonne volonté, de la foi et être volontaire.

Ensuite, certains centres sont habitués à recevoir des aides. Une grande partie du budget de fonctionnement provient toujours de l'aide étrangère. Ils n'éprouvent pas le besoin d'exploiter leur opportunité. « L'aide au développement est une bonne chose dans la mesure où nous prenons conscience de ce que cette aide signifie et de la raison de cette aide. Nous avons toujours dit qu'il fallait lutter contre la mentalité d'assisté» confirme Malick Sow (1998).

Enfin, face aux différents problèmes au niveau des personnels du centre, on constate le découragement des professionnels de travailler aux centres socio-éducatifs. Vu le travail dans l'informel, la non affiliation à la couverture sociale, les salaires dérisoires, les employés des centres socio-éducatifs deviendraient-ils aussi vulnérables comme leurs bénéficiaires et pourraient-ils gonfler le rang des cas sociaux ?

CONCLUSION

En matière d'éducation, les centres socio-éducatifs œuvrent à donner de meilleures chances aux enfants vulnérables. Comme le gouvernement n'arrive pas à résoudre seul les problèmes de l'éducation, des partenariats publics privés divers doivent se constituer à tous les niveaux. Les centres socio-éducatifs jouent, en effet, un rôle important dans la diminution des abandons scolaires des enfants vulnérables. Cependant, des facteurs de blocage ont été identifiés et les problématiques de l'éducation dans les centres socio-éducatifs à vocation sociale restent prépondérantes : Inexistence de normes de professionnalisme, dépendance à l'aide extérieure, etc. Notons qu'un système éducatif équitable tend à réduire les inégalités de scolarisation et de réussite scolaire entre différents profils d'élèves, entre différents types d'écoles. Une juste répartition des moyens éducatifs entre les écoles est un premier pas vers cet objectif.

REFERENCES

- AIDE ET ACTION. «La différence par l'éducation», Paris, Association Aide et Action.2010, n. 117.
- AIGLEPIERRE, D' R. **Exclusion scolaire et moyens d'inclusion au cycle primaire à Madagascar**, UNICEF, 2012.
- ARBORIO, A. M. ; FOURNIER, P. **L'observation directe**. Paris : Armand Colin. 2015.
- BANQUE MONDIALE. **Rapport sur le développement dans le monde – Des services pour les pauvres**. Paris : Barnéoud, 2004.
- BANQUE MONDIALE. **Madagascar : Vers un Agenda de relance économique**, Madagascar. 2010.
- BERGER, G.; BRUNSWIC, E. **L'éducateur et l'approche systémique : manuel pour améliorer la pratique de l'éducation**. Paris : UNESCO. 1981
- BERTRAND, Y. **Théories contemporaines de l'éducation**. Québec : Editions Agence d'Arc, 1993.

- BOUQUET, B. ; GARCETTE, C. *Assistante sociale aujourd'hui*. Paris: Maloin. 1998
- CHAMBERS, R. 1985, «Méthodes rapides pour le relevé d'informations sociales, de projets de développement rural », in **Donner la première place à l'homme**. Variables sociologiques ans le développement rural. Édité par Micheal M. Cernea. Oxford University Press, World Bank Publication, pp. 547-558.
- CROZIER, M. **Les organisations**. Paris : Dunod. 1969.
- DEKENS, S. 2007, « Orphelins, enfants affectés et infectés par le VIH/SIDA : opérationnaliser le concept de vulnérabilité dans les programmes de prise en charge », *Face à face* [En ligne], 10 | 2007, mis en ligne le 01 octobre 2007. Consulté le 17 juillet 2018. URL : <http://journals.openedition.org/faceaface/147>
- DE KETELE, J.-M ; ROEGIERS, X. **Méthodologie du recueil d'informations**. Bruxelles : De Boeck. 1993.
- FORUM SUR L'EDUCATION POUR TOUS. **Cadre d'action de Dakar, L'Education Pour Tous** : tenir nos engagements collectifs. Dakar : UNESCO, 2000.
- ILO, IPEC. **Enquête Nationale sur le Travail des enfants à Madagascar**. Antananarivo, 2007.
- LAVAUX, F. Qui sont les jeunes en difficulté aujourd'hui ? **Education et scolarité**, mai, 2016.
- MAUSS, M. *Essai sur le don : Forme et raison de l'échange dans les sociétés archaïques*. In : *Sociologie et Anthropologie*. Paris: PUF, 1968.
- MUCCHIELLI, R. **La Dynamique des groupes**, Paris : ESF Editeurs. 2004.
- PROGRAMME D'ANALYSE DES SYSTEME ÉDUCATIFS DE LA CONFEMEN. PASEC. **Performances du système éducatif malgache**. Compétence et facteurs de réussite au primaire. Dakar : PASEC, CONFEMEN, 2017.
- SOW, M., LECOMTE, B. «L'aide extérieure, facteur d'autonomie et/ou de dépendance ?» France, Groupe de Réalisations et d'Animations pour le Développement. 1998.
- TREMBLAY, M. A, 1968, **Initiation à la recherche dans les sciences humaines**. Montréal UNESCO, 2000.